

BULLETIN SEMESTRIEL

Juillet 2025



**SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE**

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

Notre village-station de Saint-Pierre de Chartreuse est en pleine transformation, grâce à l'engagement de ses habitants, par l'énergie associative, par la vitalité de ses entreprises. Nous sommes fiers de ce que vous osez entreprendre, de vos idées nouvelles. Nous, élus, nous tenons à disposition pour vous accompagner, soutenir vos initiatives, vous aider à ouvrir les bonnes portes.

Ces années 2024 et 2025 sont l'aboutissement de nombreux projets communaux engagés depuis le début de mandat municipal. Ce bulletin semestriel est l'occasion de revenir sur nos différentes réalisations.

Je profite de cet édito pour remercier tous les acteurs de cette belle dynamique collective : tout d'abord tous les adjoints et conseillers municipaux pour leur énorme engagement dans la vie du village ; les différents services de la mairie pour leur sens du service public, leur expertise,

leur rôle de conseil et leur implication dans la mise en œuvre des projets municipaux ; les associations ; les bénévoles ; les porteurs d'activités ; et tous nos partenaires institutionnels pour leur soutien politique et financier constant.



Stéphane GUSMEROLI,

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,
Vice-président au Parc de Chartreuse,
Président de Nordic Isère.

L'information municipale et l'écoute des habitants :

Chaque mois, nous publions la « Lettre de Saint-Pierre de Chartreuse », pour vous informer sur les décisions prises en Conseil Municipal, sur les projets de la Commune et sur la vie du village. Vous pouvez recevoir cette lettre par email ou venir récupérer un exemplaire papier directement à la mairie. Chaque année, des « plans-projets municipaux » sont adoptés par délibération, pour recenser les actions et projets à étudier et à mener par les élus : le dernier plan-projets a été voté en avril 2025, il est consultable sur le site internet de la mairie.

Vous pouvez être présents lors des réunions du conseil municipal et poser en fin de séance des questions concernant la vie de la commune. Des ateliers ou des réunions publiques sont organisés pour échanger avec les habitants ou avec les Associations sur des sujets particuliers. Les habitants qui le souhaitent peuvent organiser des réunions de hameaux ou désigner des correspondants de hameaux. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Jeanne Gerondeau (Conseillère municipale).



Pour nous permettre de vous rencontrer, des permanences sont organisées par les élus (sur rendez-vous) :

- Stéphane GUSMEROLI, le Maire
Tous les samedis matin entre 8h et 10h.
- Dominique CABROL, Adjointe déléguée à l'urbanisme
Tous les vendredis de 10h à 12h.
- Claire GARCIN-MARROU, Conseillère municipale en charge des affaires sociales,
Tous les samedis (sauf jours fériés) de 9h à 11h.

**Pour télécharger l'application gratuite,
"Flashez le QRCode avec un smartphone"**

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



iLiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !





NOTRE VISION POUR SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE



Notre projet pour Saint-Pierre de Chartreuse se construit au fur et à mesure, au rythme des actions engagées et en tenant à l'écoute de vos attentes et de vos idées. Les grands axes de l'action de la Municipalité sont : Développer les services à la population, développer le tourisme vers une offre multisites diversifiée toutes saisons « plein-air, nature, sport et culture », rendre la station attractive et accueillante avec un nouvel équilibre technique et financier durable, conduire la transition sociale et écologique du village, préserver et valoriser notre environnement de montagne et ses ressources naturelles, porter un projet culturel pour le village, développer le lien social et permettre l'accès pour tous à la culture, remettre à niveau et entretenir durablement le patrimoine communal, soigner notre cadre de vie, encourager l'installation de nouvelles entreprises et activités, développer notre économie de montagne, améliorer l'accueil dans le cœur du village, aménager les différents pôles de la Commune en tenant compte de leurs spécificités et leur histoire, accompagner la reconversion des bâtiments du Grand Som à La Diat, développer une offre d'hébergements de qualité et le séjour, installer durablement une gestion saine de la Commune et conduire des projets structurants pour notre village, tisser des relations de confiance avec les partenaires institutionnels et co-construire le Territoire, mener nos actions dans une gouvernance solidaire multi-partenaires à l'échelle du massif de Chartreuse.

FINANCES



Ces dernières années, nous avons pu retrouver une situation saine des finances communales, sachant toutefois qu'il faut rester vigilants, au regard des dépenses importantes à venir de rénovation des équipements communaux, souvent vétustes ou maintenant soumis aux impacts du changement climatique (routes, ouvrages d'art, bâtiments communaux, réseaux d'eau et d'assainissement). Sur la période 2020-2025, des premiers gros investissements ont pu être réalisés : rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement, réfection de routes, rénovation de la piscine, de la salle Saint-Michel et d'une partie de l'ancienne mairie, etc. Tous ces investissements ont été rendus possibles grâce au soutien financier massif de nos partenaires institutionnels (avec des investissements souvent subventionnés à hauteur de 60 à 80 %) : l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, le Parc naturel régional de Chartreuse, la Communauté de Communes, le TE38. Un grand merci pour leur soutien sans faille !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'ACTIVITÉS

Notre village de Saint-Pierre de Chartreuse évolue, se transforme, est « en transition ». Des commerces se créent, des nouvelles activités se développent : la nouvelle extension d'Oréade, la diversification de Raidlight, le GAEC du Clos Perrier qui élargit sa production, Les Jardins de Chamechaude et leur nouvel atelier de transformation, Le Hibou Gourmand devenu La Cuche à l'Assiette, l'Auberge devenue Chez Lych, l'Hôtel Le Saint-Pierre devenu Le Caprice du Guiers, la reprise de l'Auberge du Charmant Som, la fabrique de glaces et sorbets « L'Éclat des Cimes », la distillerie du Grand Som « Les Sauvagesses », la transmission des Petits Jardiniers, la création de la Ferme de Saint-Hugues, de la Ferme des Petites Cornes et la Ferme Michel Chance, le restaurant « Le 1346 » aux Essarts, les food trucks Ô Ch'ti Galibot et Marshall's food truck, la réouverture de La Cabine avec son programme d'animations, la nouvelle entreprise « Charlotte et les Chérubins », la librairie « Bulles en Chartreuse », la nouvelle pizzeria « La Fournaise », le projet de création de logements dans l'ex-complexe immobilier du Grand Som à La Diat, le projet d'installation de la compagnie de Yoann Bourgeois dans le village, le projet d'activités ludiques et sportives de la Stass', la reprise de l'hôtel d'altitude de La Scia, la rénovation des anciens gîte de vacances, un projet de colocation seniors, des artistes et artisans d'art qui s'installent dans le village (Glassom Vitrail, Pimang Maroquinerie, et Emy Wood Créations dans les anciens locaux médicaux ; Lucile Coste dans l'ancien magasin 2A Sports), la gestion de la patinoire l'hiver et du chalet snack de la piscine par Tom Guilmin, etc. Les associations culturelles (Pic Livre, Les Endimanchés, Le Comité d'Animation, Miche Ale Lait, Héliophonie, ...) débordent de projets d'évènements et d'animations. Quel dynamisme de notre village, de ses habitants, de ses associations et de ses entreprises !



RETOUR SUR L'ANNÉE 2020 ET LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Dès le printemps 2020 et l'annonce du confinement, des informations concernant la crise sanitaire ont été régulièrement mises à jour sur le site internet de la Mairie, sur une page dédiée intitulée "Covid-19". Toute une filière artisanale de fabrication de masques textiles, à l'initiative d'habitants du territoire, s'est mise en place pour fabriquer et distribuer des masques en Chartreuse. Elle a impliqué de nombreux acteurs : des couturières, les sociétés Ultime Sport et Raidlight, les médecins du village, la pharmacie, la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, le Département de l'Isère, la mairie. Bravo pour cette belle action de solidarité, pendant cette période bien compliquée à vivre !





GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



Dans le contexte actuel de réchauffement climatique et du risque de sécheresse qui s'amplifie, la préservation de la ressource et l'accès à l'eau potable représentent un enjeu majeur de société. Trois chantiers importants de rénovation des installations ont été menés par la Commune en 2021/2023, à Mollard-Bellet/Brévardière, aux Cottaves/Guillets/Revolts et à Cherlieu. Ce sont ainsi 8 000 mètres de conduites neuves et une nouvelle sous-station d'assainissement qui ont été mises en œuvre, représentant une dépense totale de 1,9 millions d'euros HT, financée par la Commune par un emprunt et avec des subventions de l'Etat et du Département de l'Isère. Nos réseaux sont vétustes et ont bien souvent plusieurs dizaines d'années d'ancienneté. Le rendement de notre réseau d'eau, avant ces travaux, était seulement de 32 % - ce qui signifie que 68 % de l'eau prélevée dans les sources se perdait ensuite dans les fuites sur le réseau. Il s'agira de poursuivre ce plan de rénovation, avec l'objectif d'un rendement du réseau d'eau potable de 66 % en 2029. Par ailleurs, des aménagements de protection de trois sources d'eau potable (Fontaine noire, Le Banchet et Le Cucheron - qui alimentent 78 % des habitants du village) ont été réalisés, afin de sécuriser et garantir la qualité de l'eau. La Commune et le CCAS ont créé un dispositif social, intitulé « Pass'Eau », géré par le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse, pour accompagner les foyers à faibles ressources dans la prise en charge de leur facture d'eau et d'assainissement. Afin d'améliorer sa performance environnementale, la station de traitement des eaux usées du village (située Porte de l'Enclos) a été rénovée par la SAUR à l'automne 2024, dans le cadre du contrat de délégation de service public que la Commune lui a confié. Pour encore réduire les rejets dans le Guiers Mort, il va s'agir maintenant d'améliorer le réseau de collecte des eaux usées et notamment supprimer les entrées d'eaux claires et d'eaux pluviales dans ce réseau. Cela va représenter des budgets importants de travaux sur les réseaux, à ajouter aux rénovations du réseau d'alimentation en eau potable qu'il faut continuer à remplacer pour réduire le taux de fuite. En 2026, des équipements ont été mis à disposition des agriculteurs pour leur faciliter l'accès à l'eau.

ADRESSAGE DES VOIES COMMUNALES

Au cours d'un long travail de concertation avec les habitants, un nom a été donné à l'ensemble des voies, routes et chemins, pour faciliter le repérage sur la commune et notamment la distribution des courriers et colis. La pose des plaques de rue a été réalisée à l'automne 2021.



ENTRETIEN DES ROUTES ET TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX



L'équipe des services techniques assure tout au long de l'année l'entretien et la remise à niveau des équipements, des routes et pistes forestières, des espaces verts, du fleurissement, des espaces publics, mobiliers, des réseaux, des bâtiments. Elle apporte une aide logistique précieuse aux manifestations sportives et culturelles nombreuses dans le village. Bravo à toute l'équipe ! Au cours de ce mandat, les 34 kms de routes communales ont pu être remises à niveau (comme par exemple la longue route du Col du Coq, les routes de Surchageat, Patassière, Michallets, Grand Logis). Certaines ont dû être réparées suite aux dégâts causés par des importants épisodes pluvieux (route de Perquelin, route du Col du Coq). Des mesures de limitation des vitesses ont été mises en œuvre dans les hameaux et en cœur de bourg (création de « zones 30 », installation de chicanes en bois, d'alternats, réalisation de trottoirs montée de La Diat, etc), pour la sécurité des déplacements, notamment piétons. De nombreuses pistes forestières ont été rénovées : la piste de la Scia (reprofilage, broyage de pierres, ouvrages de renforcement de la structure de la route, grillages de protection, etc), piste du Col des Ayes, une partie de la piste du Fontanil, etc. Un mur de soutènement a été réalisé aux Michons. Les murs d'enceinte des cimetières ont été réparés. Au cours du mandat, la commune a remplacé deux véhicules pour les besoins des services techniques : un Unimog porte-outils neuf et un tractopelle. De nombreux aménagements de canalisation des eaux de ruissellement, drainage et creusement de fossés ont été mis en œuvre : à Patassière, Bernière, Les Essarts, Mollarière, etc.



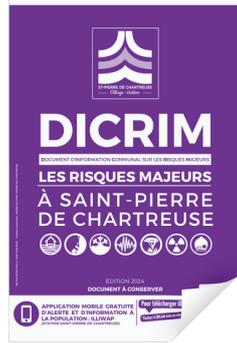
MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE

La Maison de santé pluri-professionnelle a ouvert au public en septembre 2024 en rez-de-chaussée du bâtiment de l'Ancienne mairie. Un bail commercial a été signé avec les Professionnels de santé, regroupés au sein de la « SISA » (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) de Saint-Pierre de Chartreuse.





GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ



saintpierredechartreuse.fr/prevention-securite

Plusieurs projets ont été engagés pour gérer les risques sur la commune : élaboration du plan communal de sauvegarde et du document d'information communal sur les risques majeurs, création d'une réserve communale de sécurité civile, installation de trois défibrillateurs (à la mairie, à Saint-Hugues de Chartreuse, et un à la piscine l'été), mise en place d'un système d'information de la population, suivi des contrôles obligatoires des installations électriques, des systèmes de sécurité incendie dans les bâtiments communaux et des équipements de loisirs, mise en œuvre des diagnostics obligatoires concernant les bâtiments communaux. Concernant la Défense extérieure contre l'incendie sur la commune, les travaux de rénovation des réseaux d'eau ont permis la remise en état des points d'eau incendie sur les secteurs Les Cottaves/Guillets/Revols et Mollard-Bellet/Brévardière. Un point d'eau incendie a été installé afin de sécuriser le hameau des Perriches. L'installation d'un point d'eau artificiel au niveau du Centre de Notre-Dame de Vette est en cours. Les services techniques municipaux mènent annuellement des campagnes afin de lever les anomalies sur les poteaux : peinture, numérotation, remplacement de bouchons, etc. Et pour rappel, les personnes « vulnérables » sont invitées à se faire connaître en mairie pour leur bonne identification dans nos procédures de gestion de risques et de plans d'urgence.

JEUX D'ENFANTS

L'aire de jeux d'enfants du centre bourg sera rénovée et équipée cette année 2025 pour être utilisable par un plus large public, incluant les enfants en situation de handicap (moteur, sensoriel et mental). En parallèle, l'aire de jeux de la Diat sera elle aussi modifiée, avec notamment l'intégration d'un nouveau toboggan. Ces travaux, mis en œuvre par la société spécialisée Proludic, sont en partie financés par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

CONSEIL DES JEUNES ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN COLLABORATION AVEC LE PAJ ET L'AADEC

Des rencontres ont été organisées avec les jeunes du village (12-18 ans), en collaboration avec le PAJ pour accompagner leurs projets : en 2021/2022, pour la rénovation du bike-park et l'évènement « Punch pour le Pump » à La Diat ; en 2025, pour le réaménagement de l'espace vert du Plan de Ville (nouvelles cages de foot, poteaux de badminton et volley, signalisation autour de l'espace jeux du Plan de Ville, animation football).



ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

L'école a adopté un nouveau projet éducatif, autour de valeurs fortes : le respect d'autrui, l'égalité des chances, l'acceptation des différences. Des actions y sont menées par l'équipe périscolaire, dans le but de développer la citoyenneté et favoriser le « vivre-ensemble ». En 2022, des séances d'analyse de la pratique pour les professionnels de l'école ont été organisées pour améliorer l'accueil et le dialogue avec les enfants. En 2021/2022, la Commune a fait l'acquisition d'ordinateurs portables et de tablettes pour les élèves, financés à hauteur de 70% par l'Etat. L'équipe périscolaire municipale propose aux enfants des activités variées : un programme hebdomadaire d'activités adaptées aux différentes tranches d'âge, des temps forts, des soirées spéciales (artistiques, culturelles, ludiques et sportives), l'aménagement d'une mare pédagogique et d'un jardin partagé. Le service de restauration scolaire est en lien les projets périscolaires : de la graine à l'assiette, pour manger les légumes du jardin. Une cabane de jardin a été installée à l'école pour y ranger les équipements du jardin pédagogique. En 2024, la Commune a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion de la restauration scolaire. Un voyage scolaire de 5 jours a eu lieu, en classe de découverte à la montagne, en avril 2023 à Saint-Front, pour les classes de CP à CM2, soit une soixantaine d'enfants, avec pour thème l'astrologie, l'équitation et la randonnée. Le prochain voyage aura lieu en 2026.



JARDIN PARTAGÉ À L'ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

Depuis 2024, la Commune met à disposition de ses habitants un espace de jardin partagé sur la parcelle communale dans l'enceinte de l'école des 4 Montagnes (Saint-Hugues de Chartreuse), en lien avec le jardin existant créé par les équipes pédagogiques. Ce lieu a aussi vocation, au-delà du jardinage, à créer des liens. Un budget dédié est consacré à sa mise en œuvre. Le jardin est actuellement en pleine activité : n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Claire Garcin-Marrou si vous souhaitez participer.



RÉNOVATION DE LA SALLE SAINT-MICHEL

Les travaux de rénovation de la Salle Saint-Michel en espace multiactivités à Saint-Hugues de Chartreuse se terminent cet été 2025. Les aménagements extérieurs seront réalisés cet automne et un mur d'escalade sera construit au printemps 2026. L'opération a bénéficié de subventions importantes de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère.





ACTIONS SOCIALES



Une politique sociale ambitieuse a été mise en place sur la Commune, par le biais de son CCAS et en lien avec les partenaires, notamment le Département de l'Isère, chef de file de l'action sociale, ainsi que la MSA, également par l'affiliation au Réseau Francophone des Villes amies des Aînés, ou de l'Union Nationale des CCAS, en contribuant aux actions dédiées aux habitants menées par le Centre Social des Pays du Guiers, en partenariat avec l'ADMR. Les orientations concernent l'accompagnement des personnes vulnérables et précaires, le déploiement d'actions à destination des seniors, l'accès aux droits, l'accès aux services (alimentation, mobilité, numérique, loisirs, logement, ...). Un logement temporaire a été créé dans le village, réservé auprès de Alpes Isère Habitat, dont la gestion locative est assurée par l'association « Un Toit Pour Tous » : il accueille des administrés pour les soutenir sur une courte période pour un rebond. Suite au questionnaire adressé aux habitants âgés de plus de 65 ans pour mieux appréhender leurs besoins et attentes, de nombreuses actions sont actuellement menées à destination des seniors du village et à ce jour, inscrites dans la « Charte de solidarités avec les Aînés » signée avec la MSA : poursuite des actions initiées depuis le début du mandat (transport à la demande, livraison colis-repas, trajets pour la distribution alimentaire, partenariat avec le Bus France Service), diversification des actions seniors (portage de repas, aides à domicile, trajets pour les actions Seniors, ateliers numériques, et « seniors hebdo », évènement « Fête du Printemps 2024 » sous l'impulsion des Seniors avec bal musette et repas au cabris, « vignettes mémoires » en lien avec les enfants de l'école des 4 Montagnes, « intergénérationnelles au jardin 2025 » en partenariat avec les « Seniors Hebdo » et plus de 15 intervenants de la Commune et des environs, ...).





SÉNIORS HEBDO

RENCONTRES, ÉCOUTE, DISCUSSION,
ATELIERS THÉMATIQUES, PROMENADES, JARDIN

Sur la base des besoins recueillis lors du questionnaire « de 65 ans, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse innove avec vous une nouvelle formule, pour être et faire ensemble, lors de rencontres hebdomadaires.

| | |
|---|--|
| <p>POUR QUI ?</p> <p>Les Seniors - 65 ans et plus. L'intergénérationnel sera à l'honneur ! Les actions en lien avec l'ensemble des acteurs du village seront sollicités, soutenus, accompagnés</p> <p>QUAND ? OÙ ?</p> <p>Au démarrage : Tous les Jours Heures : de 14h00 à 17h00 Lieu : Salle Hors Sac 200 route du col du Caubron - Saint-Pierre de Chartreuse</p> | <p>QU'EST-CE QUE C'EST ?</p> <p>Seniors hebdo est un temps de rencontres, d'échanges, d'écoute afin de privilégier de la solitude et du isolement. C'est un temps dédié aux seniors qui valorise : F + Être et Faire ensemble : discussions, goûter liens intergénérationnels. Retrouvons-nous pour envisager et construire ensemble cette nouvelle action.</p> <p>Tarif actuel : 1 titre gracieux, pris en charge par le CCAS</p> |
|---|--|



L'embauche d'un agent social au sein des services de la Commune, qui accompagne la Vice-présidente dans la conduite des actions sociales du CCAS, permet la poursuite des actions initiées depuis le début du mandat. La rénovation de l'ancien bureau-guichet de poste et sa transformation en bureau du CCAS permet d'assurer la confidentialité lorsque nécessaire. Des tarifications sociales ou d'aides suivant le niveau de ressources ont été mises en place : le « pass eau » assorti de son « bonus eco » (participation communale suivant la consommation d'eau potable), tarif social à la piscine, tarif social et à 1 € pour les repas à la cantine de l'école, coupe de bois d'affouage mise à disposition à titre gracieux aux bénéficiaires. Le « contrat municipal social », convention d'engagement permettant la valorisation des actions participatives, les appels à dons sont des dispositifs remis à l'ordre du jour pour compléter la panoplie de la participation citoyenne.

Le CCAS est aussi à l'initiative de coordinations sur différentes thématiques pour garantir une mobilisation solidaire communale, par la création du « collectif des petites cuillères » qui vient en appui à l'accueil en logement temporaire ; le « groupe des aides à domicile » qui permet l'interconnaissance sur le village, les remplacements et la complémentarité de l'offre ADMR ; le « groupe des aidants » qui permet d'identifier les soutiens aux Aînés (téléalarme, trajets, menus services, écoute bienveillante ...) et de leur proposer des actions pour prendre soin d'eux ; le « groupe des bénévoles conducteurs » qui bénéficient du véhicule Citiz pour les missions sur les actions sociales ; du groupe « jardin partagé » mutualisé avec les jardins de l'école et périscolaire. Le CCAS et la Commune sont aussi impliqués dans des projets en cours sur le village : colocation seniors, paniers solidaires avec l'AMAP de Saint-Pierre de Chartreuse et la CAF Isère, prochaines actions sport et culture dédiées aux Aînés, ... Pour rappel, quelques rendez-vous réguliers sont ouverts à tous : « Seniors Hebdo » (chaque jeudi dès 14h30 à la salle hors sac pour des après-midis de rencontres, ouverts à toutes et tous : participation active à la fête du printemps, visite amie seniors, projet expo, rencontre avec des personnes nouvelles sur Saint-Pierre, discussions diverses et variées, temps conviviaux et chaleureux, liens intergénérationnels école-séniors) ; « Bus France Services » (devant la mairie, un lundi sur deux, entre 12h30 et 15h30), des ateliers numériques (prochain cycle en septembre de 13h30 à 15h30 : si vous avez besoin d'être plus à l'aise avec votre téléphone, sur votre ordinateur ou tablette, d'installer certaines applications, de progresser dans vos démarches numériques, etc.).



RÉSEAU DE CHALEUR À SAINT-HUGUES DE CHARTREUSE

Le Conseil Municipal a décidé la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur, à plaquettes de bois, à Saint Hugues de Chartreuse. C'est le groupement Forestener, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, qui en assurera la construction et l'exploitation. Ce réseau desservira l'école communale des 4 Montagnes, le Musée départemental Arcabas, la Salle Saint Michel et l'Ancienne Cure. Suite à une concertation avec l'école et les parents d'élèves, la chaufferie a été déplacée sur le parking en face du Musée. Les travaux débuteront cet été 2025, pour une mise en service prévue en 2026.



PISCINE MUNICIPALE

Pour améliorer l'étanchéité et réduire de façon importante les pertes d'eau chauffée (et donc d'énergie), le revêtement des bassins a été entièrement changé en 2021. En comptant aussi le remplacement de la bâche isolante, l'opération a représenté un coût global de 105 000 € HT et a bénéficié de subventions de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère. Avec cette opération, la Commune fait des économies importantes d'eau et de chauffage. Au printemps 2025, le système de chauffage de l'eau de la piscine a été changé pour passer d'un chauffage 100 % électrique à des panneaux solaires thermiques couplés à une pompe à chaleur. Ce projet devrait nous permettre d'économiser 80 % d'énergie.





RESTRUCTURATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Depuis 2018, la Commune, avec l'aide du Territoire Energie Isère (TE38) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a restructuré la quasi-totalité de son éclairage public. Cette restructuration, en cohérence avec la politique d'éclairage public votée par la municipalité en 2019, a permis de baisser de 80% la consommation énergétique de l'éclairage public, représentant une baisse de 64% des dépenses associées en électricité. Ces baisses sont dues à la combinaison de 3 actions : Réduction du nombre de points lumineux de 190 à 165 (-13%), réduction de la puissance moyenne des points lumineux de 125W à 50W (technologie SHP puis LED), mise en place de l'extinction nocturne de 23h à 6h. Cet éclairage reste respectueux de notre environnement en émettant dans des couleurs orangées impactant très faiblement la faune et la flore nocturne (température de 1800K). Deux luminaires spéciaux ont aussi été installés : Un luminaire photovoltaïque autonome au carrefour de la RD512 et de la route des Guillets, et un luminaire, pour la préservation des chauves-souris, émettant à une température de 1000K (rouge), sur le parking de la Corrière. Cette opération a aussi permis de réaliser un bel éclairage de valorisation de l'église du bourg à l'aide de deux spots à LED directives ne créant pas de pollution lumineuse (ayant été intégrés des masques sur mesure des contours de l'église).

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNE



Entre 2020 et 2024, par un travail d'optimisation sur les bâtiments et de restructuration de l'éclairage public, la commune a réduit ses consommations d'énergie de 41 %. Les factures associées n'ont baissé que de 7 % car durant cette période, l'électricité, le gaz et les granulés de bois ont fortement augmenté. Depuis 2021, l'électricité achetée par la commune est 100 % d'origine renouvelable.

BORNES DE RECHARGES ÉLECTRIQUES



Devant la forte utilisation des deux bornes de recharge de la place de la Mairie, la commune a demandé au TE38 d'en installer deux nouvelles sur le Plan de ville dont une à recharge rapide. Il est encore prévu d'en installer les prochaines années à Saint-Hugues de Chartreuse et à La Diat.



AMÉNAGEMENT DU JARDIN DU PÈRE TRUFFOT



Pour y accueillir des spectacles et des concerts, avec comme toile de fond un magnifique paysage de Chartreuse avec le sommet de Chamechaude, la mairie a réaménagé et équipé le jardin du Père Truffot, derrière la Place de l'Église : création de deux points d'eau, installation d'une armoire électrique, reprofilage du terrain, réfection de la barrière en bois, installation de la stèle des Chartreux. Ce lieu ainsi mis en valeur est maintenant le lieu des Rendez-vous du P'tit Son, avec un public nombreux et heureux.



RÉNOVATION DES CIMETIÈRES COMMUNAUX

Les deux cimetières ont été en partie rénovés pour une question de sécurité publique d'abord, les murs menaçant de tomber, mais aussi d'amélioration du cadre de vie de notre village. Cette opération a aussi été l'occasion de nettoyer les anciens jeux d'enfants du Plan de Ville, réaliser l'extension du jeu de boules, supprimer le vieux grillage. Un projet artistique de sculptures des arbres coupés le long du cimetière, cinq épicéas situés sur le Plan de ville en bordure du mur d'enceinte du cimetière communal et ayant causé des dégâts sur celui-ci, a été mené en mai 2024, avec l'Association Héliophanie et des artistes locaux. Un des arbres a fait l'objet d'un projet pédagogique avec les élèves de l'école des Quatre Montagnes. Le thème choisi pour ce projet artistique était « célébrer la vie ».



AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE

La toute nouvelle Maison du Parc de Chartreuse / Office de tourisme intercommunal a été inaugurée ce 14 juin 2025, à l'occasion de la fête des 30 ans du Parc naturel régional de Chartreuse. La Commune a accompagné ce projet par la réalisation d'un grand parvis, qui a permis de transformer le Plan de Ville et ses usages : place plus importante pour les piétons, amélioration de la sécurité, déplacement du marché hebdomadaire devant les commerces, rue Léon Auscher plus apaisée, etc. La pierre restaurée support de l'effigie en bronze de Léon Auscher a été installée à l'angle du parvis. Depuis l'hiver 2023/2024, la patinoire synthétique acquise par la Commune (en 2022) est installée sur le parvis, créant ainsi un véritable pôle de vie et d'activités sur la place, pour le plus grand plaisir des visiteurs et des habitants. Pour améliorer l'accueil sur le parvis, cet automne 2024, la Commune a aménagé un chalet-buvette, pour être mis à disposition des associations du village. Merci à Stéphane Levoir et aux services techniques communaux pour la réalisation de ce bel équipement, qui sera fort utile pour les animations et événements du village.



ACCUEIL DES CAMPINGS-CARS

Une aire payante d'accueil de camping-cars a été réalisée en 2020 avec la société Camping-Car Park, à l'arrière du Plan de Ville, offrant aux visiteurs tous les services nécessaires (eau, électricité, vidange, wifi).



POLITIQUE CULTURELLE ET D'ANIMATIONS

Maintenant chaque année, lors des saisons hivernales et estivales, une programmation riche et variée d'événements anime le village, à l'initiative de nos dynamiques associations locales et coordonnées par la mairie : festival des Endimanchés, RDV du P'tit Son, fête des artisans du 15 août, La Clairière de La Diat, sculptures sur neige et glace, festival BD Bulles et Flocons, fêtes de la Chartreuse, courses de trail, compétitions sportives, créations artistiques, concerts, moments festifs et ludiques, brocantes, feu d'artifice, expositions, rassemblements équestres, cinéma en salle et cinéma en plein-air, concerts dans les bars et restaurants, événements au Musée Arcabas et de la Correrie, patinoire tout l'hiver, concours départemental de chevaux comtois un été sur deux, ... Pour soutenir cette politique culturelle et événementielle, la Commune accorde environ 36 000 € par an de subventions aux associations.

PROJET DE « PÔLE CULTUREL ET D'ACTIVITÉS » DANS L'ANCIENNE MAIRIE

Libéré par le Parc naturel de Chartreuse et de l'office de tourisme, la Commune porte le projet de rénovation progressive du bâtiment de l'ancienne mairie en un pôle culturel et d'activités. La maison de santé est déjà en service depuis septembre 2024. Ce printemps 2025, une nouvelle phase de travaux de rénovation de la salle des fêtes en espace scénique a été réalisée, pour notamment y accueillir des spectacles et événements culturels à l'année, et aussi devenir le lieu de présentation de la « Micro-Folie de Saint-Pierre de Chartreuse » : réfection du sol, mise en conformité de l'électricité, reprise des éclairages, installation d'un nouveau système de chauffage par cassettes rayonnantes, équipement audio/vidéo/internet nécessaire au fonctionnement de la Micro-Folie, création d'un espace de sanitaire, amélioration des ouvertures sur l'extérieur de la salle, ... Puis, prochainement, la bibliothèque municipale sera déplacée dans les anciens locaux de l'office de tourisme, pour plus de confort, d'espace et de luminosité, et pour bénéficier d'un accès sur la cour à l'arrière du bâtiment, avec vue sur le grand paysage. Un espace attenant pour des expositions artistiques est en cours de réflexion avec notamment l'association Héliophonie. Enfin, le conseil municipal vient de décider de mettre à disposition les espaces de bureaux à l'étage du bâtiment, pour ainsi créer un espace de co-working à Saint-Pierre de Chartreuse. Le coût d'accès à ces locaux et prestations associés est fixé à 10 € / m² / mois de mise à disposition, incluant une connexion internet haut débit, l'électricité, et le chauffage (lissé sur l'année). Quatre bureaux sont déjà loués par des entreprises locales. Si vous êtes intéressés par ce nouveau service, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie, des espaces sont encore disponibles (bureaux de 9 à 21 m²).



SENTIERS INTER-HAMEAUX

Avec le soutien financier de l'Etat et son plan « Avenir Montagne Investissement », la Commune a déployé en 2023/2024 un réseau de sentiers inter-hameaux. Avec un niveau de service amélioré, ils permettent une continuité des itinéraires entre les différents hameaux et pôles d'intérêt du village pour différents usages, à pied, à vélo, à cheval. Ce réseau de sentiers est constitué de boucles, avec des aménagements associés, la reprise de certains tronçons pour les rendre plus praticables, vérification/complément de balisage, panneaux d'information et promotion par l'Office de tourisme. La passerelle de La Ravelle (permettant de franchir la rivière sous le Plateau de Flin à Saint-Hugues de Chartreuse) a été intégralement rénovée. Les cinq mobiliers d'information touristique du village (Plan de Ville, La Diat, Saint-Hugues, Les Egaux, La Correrie) ont été rénovés avec l'intervention d'artisans locaux. De nouvelles cartographies du village ont été installées ce mois de juin 2025 dans ces panneaux et aussi éditées en version papier.



Le plan du village et la carte des sentiers de randonnées de la commune de Saint-Pierre de Chartreuse sont à votre disposition à la Mairie et à l'Office de tourisme. Téléchargez le plan en scannant le QrCode avec un smartphone.



PROJET ÉQUESTRE



Grâce à l'implication et la ténacité de notre conseillère municipale Jeanne Gerondeau, c'est tout un projet d'accueil de la pratique équestre qui se met progressivement en œuvre dans le village et plus largement à l'échelle de la Chartreuse. Cette belle activité est porteuse de sens et de valeurs fortes, pleinement en phase avec la Destination Chartreuse. Déjà, une première boucle équestre est accessible aux cavaliers, des "parkings à chevaux" sont disponibles dans les hameaux, les hébergements avec les équipements adaptés se multiplient, et des événements autour du cheval sont en préparation pour cet été en cohésion avec les manifestations culturelles. En janvier 2025, un "projet équestre" communal a été validé par le Conseil municipal, qui repose sur plusieurs volets : transmettre du sens et les valeurs d'un tourisme et un mode de vie plus proches de la nature, aménager et proposer des chemins équestres, créer des parkings chevaux, impliquer tous les acteurs et parties prenantes, communiquer, organiser des animations. Cette année 2024 a vu se créer l'association « Perspective Cavalière ». La Commune apportera son soutien à cette association dans ses diverses missions.



ESPACE DE LOISIRS DE LA DIAT



La base de loisirs de La Diat devient « La Clairière de La Diat », en tant qu'espace de loisirs et de culture au cœur du Massif de Chartreuse : un espace de verdure, pour la détente au bord de la rivière ou de la piscine extérieure chauffée. Le mini-golf a été entièrement rénové par les services techniques communaux. On peut aussi y découvrir la mare pédagogique créée en 2024 ou une zone humide naturelle. Le chalet-snack a été entièrement rééquipé par la Commune.

LA CLAIRIÈRE, espace de loisirs & de culture SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE, LA DIAT



À partir de cet été 2025, La Diat accueille un nouveau lieu culturel : « Ch'Arte Heureuse », à la clairière. Grâce à la dynamique équipe de La Fabrique des Petites Utopies, cet espace culturel autour du camion-théâtre proposera des activités variées, faisant raisonner nature et culture, ateliers et détente au bord de la rivière. Lieu de rencontre entre artistes, associations locales, habitants et visiteurs, il participera à la riche vie culturelle de notre village touristique de moyenne montagne. Pour cela, une convention de partenariat entre la mairie et la compagnie artistique a été validée par le conseil municipal, permettant son installation pour une durée de 5 ans sur le site de La Diat.

SIGNALÉTIQUE DES COMMERCES ET DES ACTIVITÉS



Depuis 2024, la Commune déploie progressivement une nouvelle signalétique dans le village : rénovation des panneaux d'information en bois, nouveaux plans du village et des sentiers, panneaux d'indication des services et des commerces.



PARCOURS D'ORIENTATION



Avec le soutien de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Course d'Orientation (LAURACO) et du Département de l'Isère, la Commune met en œuvre actuellement 4 parcours d'orientation à Saint Pierre de Chartreuse : Centre Village, La Diat, Saint Hugues, Saint Hugues scolaire.

chartreuse-tourisme.com/parcours-orientation/parcours-orientation/



TOURISME ET STATION

La transition de notre station vers un modèle touristique plus résilient et adapté au territoire est engagée avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse depuis 2021/2022 et plus particulièrement dans le cadre de la démarche "Montagne Autrement 2030". Dans ce cadre, la Commune porte un projet touristique multi-sites et multi-activités toutes saisons, avec un positionnement « plein-air, sport, nature, culture », reposant sur des lieux complémentaires, avec leurs spécificités : La Maison du Parc de Chartreuse, le parvis Léon Auscher, le jardin du Père Truffot, le pôle culturel de l'ancienne mairie, La Clairière de La Diat, Saint Hugues, l'espace montagne Saint Michel, le Musée Arcabas, les Egaux, le Col de Porte, le Vallon du Monastère, le musée de la Corrière, les gorges du Guiers Mort, les espaces naturels et les sommets de Chartreuse. Concernant la station, il a été décidé de recentrer le projet sur deux pôles : Le Planolet et Les Essarts/La Scia. Pour ce dernier, il s'agira de développer un projet attractif de site touristique d'altitude, viable financièrement. En cohérence avec cette orientation stratégique, il a été décidé, en concertation avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et la Commune de Saint Pierre d'Entremont Isère, de démonter ou céder les téléportés ne rentrant pas dans ce schéma de station, à savoir le télésiège du Charmant Som, le télésiège de la Combe de l'Ours, le télésiège des Fraisses et la télécabine des Essarts. En parallèle, les études vont se poursuivre quant au devenir du télésiège de La Scia.



ANTENNES 4G DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Deux nouvelles antennes à La Coche et aux Egaux sont entrées en fonctionnement en 2023. Avec l'antenne de la Scia, ces antennes permettent de couvrir quasiment toute la commune en réseau mobile 4G. En parallèle et à la demande de la Mairie, TDF a démantelé une seconde antenne à l'entrée de La Coche, après la suppression de l'antenne de Mollarière en 2020. En effet, cette ancienne antenne, polluant nos paysages, n'était plus en service depuis de nombreuses années. Nous regrettons aussi la réalisation de l'antenne inutile de Surchageat, en toute illégalité, par Free Mobile.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le Département de l'Isère, à travers une délégation de service public (DSP) déploie depuis 2016 la fibre optique en Isère pour rendre connectable la quasi-totalité des foyers et entreprises d'ici fin 2025. Le déploiement de la fibre sur Saint Pierre de Chartreuse a commencé en 2022 (le centre bourg), pour continuer sur Saint-Hugues de Chartreuse en 2023 et finir par le nord du village en 2024. Quelques foyers ne sont pas encore éligibles mais cela devrait se résoudre en 2025. A ce jour, seuls SFR, Free Mobile et Rezone peuvent proposer une offre fibre sur la commune. Les chartroussins pourront souscrire une offre fibre chez Orange et Bouygues Télécom au courant de l'été 2025.



AGRICULTURE

L'alpage du Grand Som connaît des difficultés importantes de gestion, avec une augmentation des conflits d'usage entre les chiens de berger et les randonneurs, et aussi plus récemment la protection contre les attaques potentielles du loup. Dans ce contexte, la Commune de Saint Pierre de Chartreuse a réalisé la construction d'une cabane de berger ce printemps 2025, à proximité du col de Mauvernay, afin de mettre à disposition du berger un hébergement décent, pour un montant d'environ 70 000 € HT. Il s'agit d'une construction en ossature bois isolée de 20 m², posée sur plots bétons, équipée d'une pièce de couchage, d'une pièce de vie, d'un coin cuisine et de sanitaire (un wc sec et un système de douche alimenté par une source existante proche du chalet), autonome en énergie (poêle à bois et installation photovoltaïque solaire), avec un dispositif d'assainissement (puits perdu).



GESTION DES DÉCHETS



En accompagnement des actions de la Communauté de Communes, Un groupe de travail d'habitants sur les déchets s'est réuni plusieurs fois, sous le pilotage de la Municipalité de Saint Pierre de Chartreuse, pour proposer des pistes pour produire moins de déchets : une démarche qui repose sur les « 5 R » (refuser, réduire, rendre à la terre, réutiliser, recycler). Les points tri ont ainsi été réorganisés pour optimiser et améliorer la collecte des déchets. Nous rappelons aux Chartroussins de bien vouloir ramasser les déchets qui tombent à côté des containers, respecter le voisinage en ne jetant pas de verre après 22h, de jeter vos déchets dans un autre point tri si le container emballage ou verre est plein. A noter que tout déchet laissé au sol devant, à côté ou derrière les containers, est une infraction et est susceptible d'une contravention de 135€. Une benne à cartons a été installée à La Diat. Devant le succès de la cabane à cartons depuis sa mise en œuvre en janvier 2022, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, en lien avec la Mairie, a mis en place à La Diat une benne pour la collecte des cartons bruns. Plusieurs chantiers d'évacuation de déchets ont été réalisés avec l'association Chartreuse Propre : à Saint Hugues, au Fontanil, sur le site de l'ancienne décharge de Perquelin à proximité de Guiers Mort. Plusieurs m3 de déchets ont ainsi pu être sortis de la nature.



MOBILITÉ

Un service de transport à la demande (TAD) pour les seniors est assuré par le CCAS et peut être mobilisé les jeudis matins pour des trajets vers Saint-Laurent du Pont et les environs. Le transport à la demande peut être mobilisé pour les événements culturels, pour les obsèques, sur des rendez-vous seniors, etc... Le Parc naturel régional de Chartreuse a fait l'acquisition d'un véhicule 5 places, dont il a délégué la gestion à la coopérative grenobloise Citiz Alpes Loire.



Ce nouveau véhicule, disponible en autopartage, vient s'ajouter au minibus 9 places déjà présent sur notre commune de Saint-Pierre de Chartreuse, notamment utilisé par le CCAS pour le portage de repas et pour transporter les enfants du village vers le centre de loisirs de Saint-Pierre d'Entremont. Ces deux véhicules sont en libre-service, ils peuvent donc être utilisés par les habitants, les commerçants, les associations... ou encore les visiteurs. Plus d'informations sur les tarifs et les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site internet de Citiz Alpes Loire. Le Conseil municipal a commencé à installer des arceaux de stationnement pour les vélos, dans le cadre d'une opération en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et financée par l'Etat (ADEME). Le type d'arceau retenu pour notre commune est en mélèze aspect Corten, de la société Picbois.



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

PAS DE PARKING EN PLEINE MONTAGNE, OUI A UN ACCES DECARBONE AUX ESSARTS

La communauté de communes a désaffecté les téléportés mis à sa disposition par le propriétaire la commune de Saint Pierre de Chartreuse. Cela veut dire qu'elle n'en a plus besoin pour assurer sa compétence optionnelle l'exploitation du domaine skiable. Les télésièges lui suffisent. La commune retrouve ainsi la possibilité de les utiliser pour d'autres activités que le ski comme la mobilité douce de piétons de cyclistes ou de parapentistes. La commune vient de les déclasser, c'est-à-dire de les transposer du domaine public au domaine privé de la commune. Elle peut ainsi les vendre. Mais après le déclassement c'est la Commune qui sera substituée à la CC pour les emprunts sauf ceux que celle-ci a réalisés pendant son exploitation selon le principe général. Il ne reste qu'un emprunt important pour les aménagements du Planolet. Le télésiège des Fraisses qui n'a pas de valeur sur le marché peut donc être vendu à la CC pour 1€. La Préfecture de l'Isère indique que la CC peut devenir propriétaire des biens mis à disposition lorsqu'ils sont désaffectés à un prix correspondant à sa valeur vénale. La cession à titre gratuit est interdite sauf justification pour des motifs d'intérêt général comportant des contreparties suffisantes. Dans la délibération récemment votée, il n'y a pas de compensation suffisante, d'autant que la CC a voté ne plus avoir besoin de ces installations pour exercer sa compétence. Une telle opération ne peut que choquer la population du village d'autant que le télésiège de la Combe de l'ours avait été acquis par un emprunt réalisé en partie auprès des habitants. La valeur du télésiège de la Combe de l'ours est évaluée par les experts du domaine à 1,5 - 2 millions d'euros (emprunt restant à rembourser : 35 870 € !). L'idée de remonter le front de neige aux Essarts permettra de garantir le ski à Saint Pierre de Chartreuse pendant une vingtaine d'années et ainsi de soutenir le développement du tourisme d'été. Et avec 1,5 million d'euros la télécabine et le télésiège des Essarts pourront être remis en route pour dix ans. Ainsi pas de parkings aux Essarts, pas de déneigement d'une route dangereuse et la garantie d'avoir des clients assurant l'équilibre financier. Une vente directe par Saint Pierre de Chartreuse est donc porteuse d'espoir et plus équitable pour les contribuables. Ne nous laissons pas dépouiller par Cœur de Chartreuse qui continue d'exploiter en direct la station du Désert sur la commune d'Entremont le Vieux. Nous demandons une consultation citoyenne comme à Chamrousse : Souhaitez-vous rester dans cœur de Chartreuse ou bien rejoindre la Métro, le Pays Voironnais, ou le Grésivaudan ? Avec un collègue électoral rassemblant les inscrits sur les listes électorales, les propriétaires fonciers, les résidents secondaires, commerçants, professionnels de la montagne, et saisonniers.

Yves GUERPILLON

(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



Festival Les Endimanchés, Saint-Pierre de Chartreuse, 2020



Concours régional de chevaux de trait Comtois, Saint-Pierre de Chartreuse, 2020



Création des Concerts "Les rendez-vous du P'tit Son", Saint-Pierre de Chartreuse, 2021



Inauguration de la Place Arcabas et de l'oeuvre "Fondements" de Simon AUGADE, Saint-Hugues de Chartreuse, 2022



Création des bals paysans, Les Folies Biergières, 2022



Début des travaux de la maison du PNRC, Saint-Pierre de Chartreuse, 2022



Retour du cinéma itinérant à Saint-Pierre de Chartreuse - Cinébus, 2023



Création du Festival BD Bulles & Flocons, Saint-Pierre de Chartreuse 2023



Equus Cartusia, Saint-Pierre de Chartreuse, 2023



Nocturne patinoire synthétique, Saint-Pierre de Chartreuse, 2023



Inauguration de la Stèle Léon Auscher, Fêtes de la Chartreuse, 2024



Fêtes de la Chartreuse, Saint-Pierre de Chartreuse, 2024



Sculptures sur glace, Saint-Pierre de Chartreuse, 2024



Marché de Noël, Saint-Hugues de Chartreuse, 2024



Feu d'artifice par l'UCC, Saint-Pierre de Chartreuse, 2024



Inauguration de la Maison de santé, Saint-Pierre de Chartreuse, 2025



Inauguration de la maison du PNRC, Saint-Pierre de Chartreuse, 2025

Vendredi 11 juillet :

Concerts Les rdv du P'tit Son, à partir de 19h30 - Jardin du Père Truffot, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 12 et dimanche 13 juillet :

Festival Les Endimanchés, 13^{ème} édition - Le Bourg, Saint-Pierre de Chartreuse

Lundi 14 juillet :

Les lundis de Saint-Hugues (parcours d'orientation, tir à l'arc, parties d'échecs...) de 10h à 17h - Saint-Hugues de Chartreuse

Mercredi 16 juillet :

Séances Cinébus, à partir de 18h30 et 20h30 - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 18 juillet :

Concerts Les rdv du P'tit Son, à partir de 19h30 - Jardin du Père Truffot, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 19 juillet :

Concours de Pétanque, sur inscription, à 14h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse
Fête du Guiers - Label Rivière Sauvage, de 10h à 17h - La Diat, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 20 juillet :

Brocante professionnelle, de 9h à 18h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 25 juillet :

Concerts Les rdv du P'tit Son, à partir de 19h30 - Jardin du Père Truffot, Saint-Pierre de Chartreuse

En août :

Exposition dans le cadre des 120 ans de l'office de tourisme - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 2 août :

Concours de Pétanque, sur inscription, à 14h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 3 août :

Brocante professionnelle, de 9h à 18h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse
Kermesse des Gentianes, de 9h à 19h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse
Marché laine et soie, de 10h à 19h - Jardin du Père Truffot, Saint-Pierre de Chartreuse

Lundi 4 août :

Les lundis de Saint-Hugues (parcours d'orientation, tir à l'arc, parties d'échecs...) de 10h à 17h - Saint-Hugues de Chartreuse

Du samedi 9 au dimanche 17 août :

Fête foraine - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 10 août :

ANNULÉ : Concours régional de chevaux de trait Comtois, de 10h à 18h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Mardi 12 août :

Concours de Pétanque, sur inscription, à 14h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Mercredi 13 août :

La petite heure contée de Guillaume, de 15h à 16h - Office de tourisme, Saint-Pierre de Chartreuse

Jedi 14 août :

Séance Cinébus en plein air, Film "Avignon" à 21h30 - Parvis de la salle des fêtes, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 15 août :

Fête des Métiers de l'Artisanat et des Produits du Terroir, de 9h à 21h - Le Bourg, Saint-Pierre de Chartreuse
Feu d'artifice et concert, à partir de 19h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 22 août :

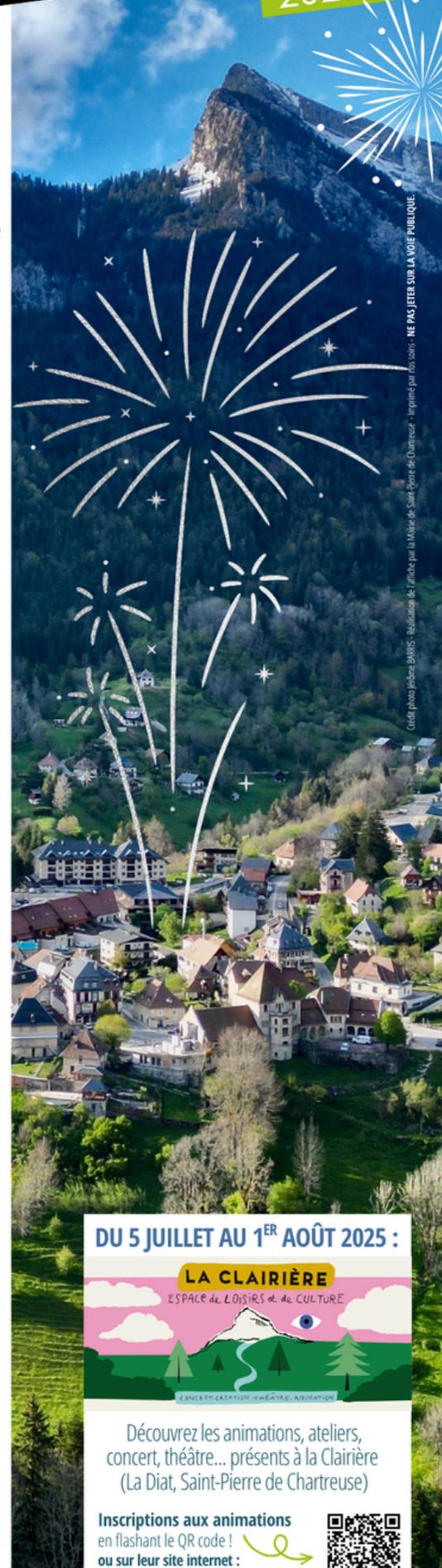
Inauguration Microfolie, à 20h30 - Salle des fêtes, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 7 septembre :

Forum des associations, de 9h à 12h - Salle des fêtes, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 20 et dimanche 21 septembre :

Journée du patrimoine et les 120 ans de l'office de tourisme - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse



Créat. photo: Jérôme BÉBÉIS - Agitation de l'office de tourisme de Chartreuse - Impression par les sons - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE

DU 5 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT 2025 :



Découvrez les animations, ateliers, concert, théâtre... présents à la Clairière (La Diat, Saint-Pierre de Chartreuse)

Inscriptions aux animations en flashant le QR code !
ou sur leur site internet : fabrique.petitesutopies.com/actions/billetterie/



Consultez le programme sur : fabrique.petitesutopies.com/projet/la-charte-heureuse/



LES RDV NATURE EN ISÈRE
Du 10 mai au 5 octobre 2025
Flasher le QR code !
Animations et événements gratuits



SOIRÉE À LA CABINE
Flasher le QR code !
Restaurant La Cabine, Saint-Hugues de Chartreuse



ANIMATIONS AU MUSÉE DE LA GRANDE CHARTREUSE
Flasher le QR code !



ANIMATIONS AU MUSÉE ARCBAS
Flasher le QR code !

Programme susceptible d'évoluer
Retrouvez toutes les animations sur : WWW.DESTINATIONCHARTREUSE.FR



MAIRIE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

8 Place de la Mairie
38380 SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE



Nous contacter :

Tel : 04 76 88 60 18
(répondeur l'après-midi)

accueil@saintpierredechartreuse.fr



Nos horaires :

Du mardi au samedi de 8h30 à 12h00
(sauf jours fériés)



*Suivez l'actualité
de votre commune sur :*



PAGE FACEBOOK :
[@MairiedeSaintPierredeChartreuse](#)



SITE INTERNET :
saintpierredechartreuse.fr



APPLICATION ILLIWAP :
Station : Saint Pierre de Chartreuse



**SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE**

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Conception graphique et mise en page : Lucie BOUVET
Crédits photos : Jérôme BARRIS, Stéphane GUSMEROLI, Rudi LECAT, Eric DAVIAUD, Sylvain GUILLEMIN, Maurice GONNARD, Jean-Luc MARTYNIK, Christine GUIMARON.